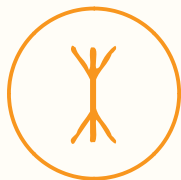




- 02-ESPACE
- ESPÈCES
- PLANTE
- ARBRE
- **BOIS**

- 07-
- COMMUNICATION
- LANGUE
- **EXPRESSION**

- 06-ÉCONOMIE
- **MÉTIER**



Affranchir les abouts

En menuiserie, affranchir les abouts signifie mettre d'équerre et dresser les extrémités d'une pièce de bois, appelées les abouts. Cette opération consiste à obtenir des coupes nettes, planes et perpendiculaires aux faces et aux chants de référence. Elle intervient généralement après le corroyage des faces et des chants. Affranchir les abouts permet de définir une longueur exacte et fiable pour la pièce. Le travail peut être réalisé à la main, à l'aide d'une scie et d'un rabot, ou à la machine, avec une scie à onglet ou une dégauchisseuse équipée. Cette étape est essentielle pour garantir la précision des assemblages et la justesse des tracés ultérieurs. Des abouts mal affranchis entraînent des décalages, des jours ou des défauts d'alignement dans l'ouvrage. Affranchir les abouts revient ainsi à donner à la pièce des limites propres et maîtrisées, condition indispensable à un travail soigné.